



Compte rendu de l'assemblée générale Du 13 septembre 2011

Etaient Présents : Olivier PEROT, Laurent TOPIN, Rémy VALLERY, Pierre DUPRE, Jean-Marie GRIMAL, Bernard LEFEBVRE, Yves TOURET, Jean-Jacques BRUNEVALL, Bruno PICARD, Arnaud DAMBREVILLE, Marie-Christine DUPRE, Bertrand BOULIER, Pierre RIDEL, David HOURIEZ.

Absent excusé: Rémy BULTINCK

Rapport du Président :

Le président Pierre Dupré remercie les membres du club qui se sont déplacés et se réjouit que l'assemblée soit plus importante que les années précédentes.

Les résultats sportifs montrent la vitalité du club.

- Cinq titres de champion de Seine Maritime
- Deux titres de champion de Normandie
- Sept places d'honneur dans ces deux championnats
- L'équipe DR de parcours nature c'est classée deuxième pour la première participation.
- 2 participations aux équipes de Seine Maritime pour le Championnat de France par équipe parcours 3D.

Le club a obtenu une subvention de 700€ de la part de la communauté de communes de Saône et Vienne pour la fabrication d'un pas de tir couvert.

Rapport financier.

Le trésorier Jean-Jacques Bruneval a rapporté l'état des finances du club.

La saison se termine avec un excédent de 520.70€.

Le quitus a été donné au trésorier à l'unanimité.

Présentation de la saison à venir :

Afin de pérenniser le label de bronze Jean-Marie Grimal souhaite une gestion plus rigoureuse de la vie du club.

- Un calendrier, où chacun pourra s'inscrire pour les différents concours sera affiché.
- Cela permettra de vérifier que la saison sportive est en adéquation avec les exigences du label.
- De vérifier que rien n'a été oublié. (Le club n'a pu participer à la finale du trophée de Seine Maritime car aucun jeune n'a effectué de concours dans les disciplines de parcours.)
- Que chaque archer trouve son compte sportivement et familialement). Un même archer ne peut pas participer à toutes les épreuves.

Initiation : Un programme a été établi et sera affiché. L'accent sera mis sur les disciplines de parcours lorsque celle-ci aura lieu au jardin d'arc. Après les vacances de Pâques. Seule la première année est de l'initiation.

Entraînement : Un programme d'entraînement, pour les jeunes et les adultes est en cours d'élaboration avec l'aide de Rémy Bultinck. Un programme sera établi et affiché d'après la programmation des concours.

Il a été établi qu'une équipe parcours nature et une équipe FITA seraient présentes.

Les jeunes seront sollicités pour participer aux concours y compris les épreuves de parcours et de FITA.

Les archers qui ne désirent pas participer à l'entraînement pourront tirer à leur convenance aux heures habituelles.

Equipement et entretien du jardin d'arc :

La fabrication des deux cibles (trente mètres et cinquante mètres) et du pas de tir seront effectuées un samedi par l'ensemble des adhérents libres ce jour-là. La date sera fixée dès la réception du matériel.

Une liste de tous les adhérents adultes sera établie pour la tonte du jardin d'arc. Chacun devra tondre au moins une fois (suivant le nombre d'adhérents).

Vie du Club :

Matériel : Le matériel sera remplacé, (encoches, reposes flèches.....), sous forme d'échange pour les archers confirmés, (à partir de la deuxième année).

Fabrication du pas de tir couvert : Monsieur le Maire de Luneray a donné son accord verbal pour la construction. Laurent Topin demande de faire attention au POS de la commune et de demander une confirmation écrite à Monsieur le Maire. Ceci afin d'éviter de mauvaises surprises.

Arnaud Dambreville est chargé de faire un croquis et Pierre Dupré doit rencontrer Monsieur la Maire de Luneray.

Matériel : Le matériel sera remplacé, (encoches, reposes flèches.....), sous forme d'échange pour les archers confirmés, (à partir de la deuxième année).

Le montant de la cotisation reste le même pour la saison 2011/2012.

- Adultes : Senior, vétéran, super vétéran → 100€
- Jeunes : Benjamin, minime, cadet, junior → 70€
- Pousins : → 65€